

# Pour que le vivant reprenne ses droits

Depuis 2021, l'association lorraine Libre Forêt rachète des parcelles pour les soustraire durablement à toute exploitation. Son ambition : créer des sanctuaires de libre évolution où la nature retrouve son rythme, favorise le retour d'espèces fragilisées et démontre sa capacité à se reconstruire face aux bouleversements climatiques.

Élise De Grave  
rédactrice en chef adjointe

Assis sur un tronc mort recouvert de mousse, Jean-François Petit s'interrompt au milieu d'une phrase. Un lézard traverse discrètement le sentier. Quelques secondes plus tard, un papillon citron surgit entre deux trouées de lumière. Plus haut, dans la canopée, les chants d'oiseaux se répondent. Pour le président de Libre Forêt, ces présences racontent déjà quelque chose : ce que peut devenir un milieu lorsque l'homme accepte de s'effacer. À première vue, la démarche peut sembler paradoxale. Acheter des hectares pour ne plus les exploiter. Dans une époque obsédée par la rentabilité, la maîtrise et l'aménagement des territoires, l'association défend pourtant une idée simple : laisser la nature reprendre ses droits. Depuis sa création en 2021, Libre Forêt a acquis quatre parcelles en Lorraine, à Jaulny, Novéant-sur-Moselle, Seicheprey et Tréveray. Plusieurs dizaines d'hectares transformés en sanctuaires où les arbres ne seront plus coupés, où les hommes ne passeront quasiment plus et où les processus naturels pourront suivre leur cours.

## Laisser le cycle aller à son terme

La démarche porte un nom : la libre évolution. Encore marginale en France, elle consiste à laisser certains espaces évoluer sans exploitation sylvicole ni intervention humaine. Les arbres naissent, grandissent, vieillissent, tombent puis nourrissent les générations suivantes. « Nous, les hommes, nous intervenons généralement au moment de la maturité. On coupe avant que le cycle soit achevé », résume Jean-François Petit. Aujourd'hui, moins de 1 % des forêts françaises sont réellement consacrées à la libre évolution. Pourtant, ces espaces constituent de précieux

laboratoires naturels. Les très vieux arbres, les cavités, le lierre, les champignons ou le bois mort accueillent une biodiversité devenue rare ailleurs. Plus d'un quart de la biodiversité forestière dépend directement du bois mort. Pour Libre Forêt, ces parcelles ont vocation à devenir des îlots de biodiversité capables d'enrichir progressivement les massifs voisins et de recréer des conditions favorables à une faune et une flore parfois malmenées par des décennies d'activités humaines. Les premiers résultats sont déjà visibles. « Le pic mar, par exemple, est réapparu. Nous entendons davantage d'oiseaux. Lorsque les habitats redeviennent favorables, le vivant répond présent. » Les défenseurs de la libre évolution se heurtent parfois à l'incompréhension. Certains leur reprochent de vouloir « mettre la forêt sous cloche » ou de retirer des surfaces à la production de bois. Jean-François Petit rejette cette vision. : « Nous ne voulons pas mettre toute la forêt française sous cloche. Ce que nous cherchons à créer, ce sont des îlots de biodiversité, des espaces où l'on peut observer ce que la nature est capable de faire lorsqu'on lui laisse du temps. » Cette démarche s'inscrit d'ailleurs dans un mouvement international plus large. Les objectifs adoptés lors de la COP15 sur la biodiversité visent à placer 30 % des espaces naturels sous protection forte d'ici 2030. À l'échelle française, la libre évolution demeure pourtant très minoritaire : seuls 0,25 % du territoire le sont réellement.

## Objectif résilience

Le sujet résonne particulièrement en Lorraine, où les massifs forestiers sont confrontés au dépérissement des épicéas, à la fragilisation de certaines hêtraies et aux sécheresses répétées. Face à ces bouleversements, Libre Forêt mise sur la résilience naturelle des écosystèmes. « Nous



© La Semaine

« La forêt est résiliente. Quand il y a de grosses perturbations, le cycle est plus long, forcément. Mais elle possède en elle-même les moyens de repartir. »

Jean-François Petit,  
président de l'association Libre Forêt.

pensons que les forêts en libre évolution sont plus résilientes qu'une forêt cultivée. Lorsqu'une parcelle repose sur une seule essence, une maladie, un insecte ou un événement climatique peuvent tout déstabiliser. Dans une forêt diversifiée, certaines espèces souffrent mais d'autres résistent et prennent le relais. » Même la question des incendies, souvent avancée contre la libre évolution, mérite selon lui d'être nuancée. Les arbres morts qui stockent du froid, les sols riches en matière organique et les microclimats forestiers conservent davantage d'humidité et limitent les phénomènes d'assèchement. « Les forêts existent depuis environ 380 millions d'années. Pendant l'immense majorité de leur histoire, l'homme n'était pas là. Elles se sont toujours adaptées aux perturbations. »